

Projet de transfert du CHU

6 octobre 2010



Contribution de Jean-Charles ABBE

Suite à la présentation du projet du futur CHU : la caserne Mellinet, pôle médical ?

La présentation du projet du nouveau CHU sur l'île de Nantes a mis en exergue l'importance croissante des traitements per-opératoires d'une part, et, suite au vieillissement de la population, de l'accueil de personnes ne relevant pas nécessairement d'un environnement hautement médicalisé.

Ces observations doivent entraîner la limitation des séjours en milieu hospitalier (d'où la prévision d'un établissement avec un nombre de lits plutôt restreint), mais elles soulèvent de manière cruciale le besoin d'une (ou de plusieurs) structure d'accueil pour les convalescences, la prise en charge des personnes dépendantes, malades chroniques (du type maladie d'Alzheimer) ou personnes âgées "qui n'ont rien à faire dans l'hôpital public".

Chacun est confronté à ces problèmes d'accueil, directement ou via des connaissances, et c'est une véritable galère que de trouver un établissement susceptible d'accueillir ces personnes faute du manque de structures adaptées.

Si les problèmes ont bien été soulevés au cours de la réunion, aucune perspective sérieuse n'a été présentée pour y faire face, alors que l'un ne va pas sans l'autre.

À moins que des projets existent effectivement mais qu'il n'était pas "politiquement" correct d'en parler (comme, par exemple, pour la question de l'accueil des start-up, soulevée par un participant qui n'a pas trouvé de réponse... détaillée aujourd'hui, avec plan à l'appui, dans le journal local).

Il se trouve que l'Armée ayant quitté Nantes, certains établissements cherchent aujourd'hui preneur et des "bruits" circulent quant à des repreneurs potentiels.

Dans le cadre de ces déménagements, la caserne Mellinet offre, en centre ville, un vaste terrain et des locaux dont certains pourraient probablement être mis en valeur.

On n'ose pas suggérer que ce site puisse devenir celui de l'hôpital civil lui-même tant le projet sur l'île de Nantes semble avancé (sauf si la question de la zone inondable devenait rédhibitoire), mais son utilisation dans le cadre de la seconde problématique mérite, me semble-t-il, un examen attentif.

À côté des fonctions "médicales" et "paramédicales" et selon la disponibilité de terrains, un village de séniors pourrait être éventuellement conçu.

Peut être une opportunité à saisir ? ...